

## **AU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 6 juin 2018 à 20 heures 15 sous la présidence de Monsieur DESCOURAUX Marc, Maire.

Madame SIMON est désignée secrétaire de séance.

Monsieur ROBIN qui est absent a donné pouvoir à Monsieur PASCAUD, Madame JOUHANNEAU a donné pouvoir à Monsieur DESCOURAUX, Monsieur ROUX est absent. N'ayant aucune remarque sur le compte rendu de la séance du 11 avril 2018, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Les décisions prises lors de la séance du 06/06/2018 et les informations données sont les suivantes.

Avant de débiter l'ordre du jour, Monsieur le Maire présente Romain Somerlinck, nouvel employé municipal.

### **PREPARATION DES REPAS PENDANT LE CENTRE DE LOISIRS DE JUILLET**

Il est décidé de prendre en charge les heures complémentaires faites par l'agent chargé de la préparation de repas de la cantine pendant le Centre de Loisirs du mois de juillet organisé par l'association Familles Rurales.

*Acte pris*

### **VENTE DE TERRAIN DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL**

Monsieur le Maire a reçu une demande d'une administrée qui désire acquérir une parcelle se trouvant devant sa propriété et qui appartient au domaine public communal.

Après avoir vu l'emplacement, le conseil donne un avis favorable de principe. Toutefois, il convient de vérifier que la largeur obligatoire de 1,5 mètres pour le passage des piétons sera respecté et qu'aucun frais ne sera à la charge de la commune.

### **MODIFICATION HORAIRE ATSEM**

Vu le retour aux 4 jours d'école à compter de la rentrée scolaire 2018, il est nécessaire de revoir le temps de travail de l'ATSEM. Après avoir vu avec l'agent, il est proposé de réduire son temps de travail de 35H. à 30H. hebdomadaire.

*Accord du conseil*

### **PARTICIPATION FAJD**

Suite à la mise en place du Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes en difficulté, la commune est sollicitée pour une participation au titre de l'année 2018 (0,70 €/jeunes de 18 à 25 ans identifiés sur la commune), soit un coût de 27,30 €.

*Accord du conseil*

### **QUESTIONS DIVERSES ET INFOS**

- Réunion mutuelle communale : jeudi 21 juin à 14 H. à la salle des fêtes.
- Dates des conseils municipaux du 2<sup>ème</sup> semestre : 29/08 – 17/10 – 05/12. (des changements pourront avoir lieu, notamment la programmation d'un conseil en juillet suite à l'ouverture des plis pour les travaux de la rue Sully).

- Courrier : lecture d'un courrier reçu d'une habitante faisant part de son refus de la pose d'un compteur LINKY chez elle. Elle demande une réponse de la collectivité sur l'avis du conseil.

Réponse : chaque citoyen étant libre d'accepter ou non les nouveaux compteurs le conseil municipal n'a pas d'avis à émettre. Le modèle de lettre qui lui sera envoyée est lu aux conseillers qui donnent leur accord.

- 70 ans du club de foot : samedi 23 juin – stade « Bernard de Fougères »
- Installation des gens du voyage : suite à l'installation sur le domaine privé de Châteauroux Métropole (site ZAC D'Ozan) des gens du voyage, Monsieur le Maire explique qu'il ne peut intervenir et que seul le propriétaire (la communauté d'agglomération) est compétent.

Il rappelle que la commune doit toujours trouver un emplacement sur son territoire pour les accueillir. Les potentiels terrains sont énumérés et il est demandé à chacun d'y réfléchir.

- Monsieur le Maire indique avoir pris l'attache d'une entreprise privée mettant à disposition des bennes. Ce contact est sans suite mais la piste reste explorée.

N'ayant plus de questions, la séance est levée à 21H.15.